

EXTRAIT

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Rapports sur entrevues à discuter

Rendez-vous adressés à la Municipalité :

- Assemblée générale de l'AVIVO - 24 avril à 14h à la salle de spectacles - **Présence de Mmes K. Clerc, N. Jaccard et P. Zurcher Maquignaz.**
- Assemblée générale Gym Renens - 3 mai à 20h15 à la Buvette de la salle de spectacles - **Présence de M. O. Niang.**

La Municipalité de Renens décide

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Ordre du jour

La Municipalité de Renens décide

-

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Approbation du procès-verbal

M. le Syndic ouvre la discussion sur le procès-verbal de la séance du 25 mars 2024.

Il est adopté tel que présenté.

La Municipalité de Renens décide

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Demande de naturalisation suisse (Loi sur le droit de cité vaudois du 19 décembre 2017) –
Préavis positif d'octroi de la bourgeoisie

La Municipalité de Renens décide

de rendre, en faveur de

- M. [REDACTED]
- M. [REDACTED]
- M. [REDACTED]
- M. [REDACTED]
- M. [REDACTED]
- M. [REDACTED]

un préavis positif d'octroi de la bourgeoisie communale et de le transmettre au Service cantonal de la population, secteur naturalisations, la bourgeoisie étant accordée sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale. La procédure de naturalisation au niveau communal est ainsi clôturée.

Les candidat.e.s recevront un courrier les informant de la présente décision.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Demandes de naturalisation suisse (Loi sur le droit de cité vaudois du 19 décembre 2017) –
Préavis soumis au Service cantonal de la population

La Municipalité de Renens décide

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Horaires des guichets de l'administration

La Municipalité de Renens décide

- d'adapter les horaires du guichet du Centre technique communal en les alignant à ceux des autres lieux d'accueil, soit du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30, dès lundi 29 avril 2024;
- d'adapter les horaires de la réception principale, rue de Lausanne 35, en prolongeant l'horaire d'ouverture du lundi jusqu'à 18h30 et en abandonnant l'ouverture en continu dès lundi 29 avril 2024. Ce lieu sera ouvert au public le vendredi matin uniquement. L'après-midi, le Service sera atteignable par téléphone;
- durant la période estivale, et comme cela a été le cas depuis l'été 2021, d'appliquer le même horaire au lundi qu'aux autres jours, soit l'ouverture jusqu'à 16h30, du lundi 1^{er} juillet au lundi 26 août inclus.

L'information sera communiquée au moyen du site internet et de l'édition du journal Info Renens à paraître le 24 avril. Les horaires seront également modifiés sur les portes d'entrée des bâtiments.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

██████████ à Renens - Exonération fiscale temporaire - Changement de commune et prolongation de période

La Municipalité de Renens décide

de répondre au courrier du 20 mars 2024 de l'Administration cantonale des impôts à la Municipalité de Renens concernant le changement de Commune d'Ecublens à Renens de la Société ██████████, à Renens, comme suit:

"La Municipalité a pris acte de la décision de l'Administration cantonale de maintenir l'exonération fiscale de la Société ██████████ suite au transfert de son siège et de ses activités de la Commune d'Ecublens à celle de Renens, ainsi que du prolongement de l'allègement fiscal jusqu'en 2027."

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Communications particulières et divers - Report du 25.03.2024

La Municipalité a pris connaissance des documents ci-après :

- Journal des événements de police semaine 12 - du 11 au 17 mars 2024;
- Demande de rencontre par l'entreprise [REDACTED]
- Organisation d'une "table éphémère" à la Salle de spectacles dans le cadre des 10 ans de Lausanne à Table, le jeudi 22 août 2024. Table de 8 personnes tirées sur inscription et tirées au sort, possibilité d'y ajouter 2 places pour Renens ([REDACTED] en tant que responsable et relais pour l'organisation, ainsi qu'un représentant de la Municipalité). Le programme complet de la soirée doit être établi en coordination avec [REDACTED] et [REDACTED] pour l'administration générale.

La Municipalité de Renens décide

EXTRAIT

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Communications particulières et divers

La Municipalité a pris connaissance des documents ci-après :

- POL - Evénements de la semaine 13 du 18 au 25 mars 2024 et opérations en cours;
- POL - Evénements de la semaine 14 du 25 mars au 1er avril 2024.

La Municipalité de Renens décide

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Augmentation temporaire de taux d'activité par ratification, Mme [REDACTED] auprès du Service Enfance-Cohésion sociale

La Municipalité de Renens décide

d'accepter l'augmentation du taux d'activité de 10% de Mme [REDACTED] avec effet rétroactif du 1^{er} avril au 31 juillet 2024, passant ainsi de 90% à 100%.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Demande de la Municipalité d'intégrer deux représentant.e.s de la Ville de Renens dans la commission de construction du CVE du Foyer Sainte-Famille – Refus de l'association du Foyer Sainte-Famille

La Municipalité de Renens décide

- **de proposer une rencontre du comité avec le Syndic, ainsi que la Municipale et le Chef de service en charge de l'Enfance, afin de s'assurer qu'il y ait une bonne collaboration et pas de malentendu entre la Municipalité, respectivement le service, et le comité de l'association du Foyer Sainte-Famille. Le Service en charge de l'Enfance organisera cette prochaine rencontre;**
- d'accuser réception du courrier de l'association du Foyer Sainte-Famille du 13 mars 2024 ;
- de prendre acte du positionnement défavorable de l'association du Foyer Sainte-Famille quant à l'intégration de deux représentant.e.s de la Ville de Renens à la commission de construction – COMCO, tout en le regrettant ;
- de préciser que la volonté de maîtrise des coûts de la partie CVE de la part de la Municipalité, s'exprimera au travers de la Convention en projet, en référence à l'article 7, alinéa 3, sur son accord du Budget initial avant le début des travaux.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Fête des Aînées et des Aînés 2024 – 5 et 6 juin 2024

La Municipalité de Renens décide

d'accepter l'organisation de la Fête des Aînées et des Aînés à la Salle de spectacles les mercredi 5 et jeudi 6 juin 2024, avec la projection du film d'animation « Interdit aux chiens et aux Italiens » du réalisateur Alain Ughetto et d'en imputer les frais au compte No 7200.3170.08 - Fête des Aînés.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Communications particulières et divers - Report du 25.03.2024

La Municipalité a pris connaissance des documents ci-après :

- Projet Convention 2024 avec Projuventute pour l'envoi de messages aux parents à la naissance de leur enfant;
- Flyer Bon cadeau Projuventute pour des conseils gratuits durant la première année de son enfant.

La Municipalité de Renens décide

EXTRAIT

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Communications particulières et divers

La Municipalité a pris connaissance des documents ci-après :

- Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) - Procès-verbal du comité de direction, séance du 8 février 2024;
- Fondation Les Baumettes - Procès-verbal du comité de direction, séance du 28 février 2024.

La Municipalité de Renens décide

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Dépassement du groupe 32 « Entretien courant » - Ratification d'un dépassement de budget

La Municipalité de Renens décide

de prendre acte du dépassement pour le groupe 32 d'un montant d'environ CHF 17'500.- TTC.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Dépassement du groupe 33 « Entretien courant » et « Rénovation et travaux spéciaux » -
Ratification d'un dépassement de budget

La Municipalité de Renens décide

- de prendre acte du dépassement pour le groupe 33 « Entretien courant » d'un montant d'environ CHF 15'100.- TTC;
- de prendre acte du dépassement pour le groupe 33 « Rénovation et travaux spéciaux » d'un montant d'environ CHF 14'800.- TTC.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Dépassement du groupe 34 « Entretien courant » et « Rénovation et travaux spéciaux » -
Ratification d'un dépassement de budget

La Municipalité de Renens décide

- de prendre acte du dépassement pour le groupe 34 « Entretien courant » d'un montant d'environ CHF 37'200.- TTC ;
- de prendre acte du dépassement pour le groupe 34 « Rénovation et travaux spéciaux » d'un montant d'environ CHF 58'400.- TTC ;
- de prendre acte qu'un rapport à la Commission des finances « Dépense imprévisible et exceptionnelle hors budget » leur sera remis lors de leur prochaine séance.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Communications particulières et divers

Aucun document présenté.

La Municipalité de Renens décide

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Demande de congé non payé – [REDACTED] – horticultrice-paysagiste
auprès de la Direction Gestion urbaine-Développement durable

La Municipalité de Renens décide

d'accepter l'octroi à [REDACTED] d'un congé non payé d'une année après la prise
de ses congés maternité et allaitement et de la prise de ses vacances, soit jusqu'au 31 août
2025

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Demande de congé non-payé – [REDACTED], mécanicien auprès de la Direction
Gestion urbaine-Développement durable

La Municipalité de Renens décide

d'accepter d'octroyer à [REDACTED] un congé non payé, de deux semaines, soit du 5
au 16 août 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Validation de l'offre « Ouest Rénove » suite à acceptation du préavis No 59-2024 par le Conseil communal

La Municipalité de Renens décide

de valider et signer l'offre de Romande Energie pour la réalisation du projet « Ouest Rénove » pour un montant total de CHF 75'667.10 TTC, à financer par le compte N°3640.3189.16 - Prest. En efficacité énergétique – Ouest Rénove.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Demande d'autorisation de négocier le départ de [REDACTED]

La Municipalité de Renens décide

- de donner procuration au service des Ressources humaines de négocier le départ de [REDACTED]
- de valider le cadre budgétaire dans lequel pourrait s'inscrire ces négociations;
- de prendre note que ce montant pourrait entraîner un dépassement budgétaire d'autant sur le compte No 3620.3011.00, dépassement qui sera atténué par le temps nécessaire pour trouver le remplaçant de [REDACTED]

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Communications particulières et divers

Aucun document présenté.

La Municipalité de Renens décide

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

2023-76 Permis de construire - Modification d'une installation de communication mobile pour le compte de Sunrise GmbH / VD155-1 - Avenue de Longemalle 9 (anc. Longemalle 11) - Parcelle N° 2548

La Municipalité de Renens décide

d'octroyer le permis de construire en faveur de la société Axians Suisse SA concernant la modification d'une installation de communication mobile pour le compte de Sunrise GmbH à l'avenue de Longemalle 9 (anc. Longemalle 11), parcelle N° 2548, propriété de Procimmo SA - Solutions et Funds SA.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

2023-93 Permis de construire - Modification d'un site de téléphonie mobile existant pour le compte de Salt Mobile SA - Avenue des Baumettes 5-7 - Parcelle N° 318

La Municipalité de Renens décide

d'octroyer en faveur de la société Complan AG, le permis de construire concernant la modification d'un site de téléphonie mobile existant pour le compte de Salt Mobile SA sur un bâtiment d'activités à l'avenue des Baumettes 5-7, parcelle N° 318, propriété de Swisscanto Fondation de placement

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

2023-111 Permis de construire - Rénovation de l'enveloppe thermique extérieure de la villa, mise en conformité des garde-corps, pose de panneaux photovoltaïques, démolition du cabanon de jardin non cadastré, création d'un nouveau cabanon de jardin et modification de deux ouvertures en façade sud – Chemin de Jouxens 18 - Parcelle N°260.

La Municipalité de Renens décide

d'octroyer en faveur de M. Guerreiro Nilton, bureau ANG Architecture à Lausanne, le permis de construire concernant la rénovation de l'enveloppe thermique extérieure de la villa, la mise en conformité des garde-corps, la pose de panneaux photovoltaïques, la démolition du cabanon de jardin non cadastré, la création d'un nouveau cabanon de jardin et la modification de deux ouvertures en façade sud au chemin de Jouxens 18, parcelle N° 260, propriété de M. et Mme Stéphane et Andréa Montabert.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

2020-80 / 2022-116 Permis de construire - Construction d'un immeuble à affectation mixte à l'est de la gare de Renens comprenant huit niveaux hors sol et six sous-sols pour accueillir 96 logements, des commerces, des bureaux, un parking pour 153 voitures, une vélo-station, une sous-station électrique - Abattage de six arbres - Place de la Gare 1, parcelle N° 385

La Municipalité de Renens décide

- d'octroyer en faveur de FRES architectes à Thônex, le permis de construire concernant la construction d'un immeuble à affectation mixte à l'est de la gare de Renens comprenant huit niveaux hors sol et six sous-sols pour accueillir 96 logements, des commerces, des bureaux, un parking pour 153 voitures, une vélo-station, une sous-station électrique ainsi que l'abattage de six arbres à la place de la Gare 1, parcelle N° 385, propriété de CFF SA Immobilier gestion foncière;
- **de subordonner cette décision aux conditions suivantes:**
 - **les fractionnements, cessions foncières et créations de servitudes selon convention du 6 février 2023 seront mis à l'enquête sur la base des plans conformes à la réalisation avant l'octroi du permis d'utiliser et inscrits au Registre foncier à charge du propriétaire au plus tard trois mois après la fin des travaux.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Communications particulières et divers

La Municipalité a pris connaissance des documents ci-après :

- Commission Transport et Mobilité : PV de la séance du 19 janvier;
- GD Mobilité : Procès verbal du 07.02.2024;
- Café tram du 15.03.2024;
- Procès-verbal de la séance POLINFRA du 17 janvier 2024 ainsi que ses présentations;
- PP5 – BHNS / Séance avec consortium CJP - Procès-verbal de la séance du 25 mars 2024;
- PP5 - BHNS / COPROJ - Procès-verbal de la séance du 18 mars 2024.

La Municipalité de Renens décide

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Engagement auxiliaire de service – [REDACTED] en qualité de serveuse

La Municipalité de Renens décide

de procéder à l'engagement de [REDACTED] la charge salariale sera imputée sur le compte N° 5100.3012.02 – (Traitements personnel temporaire), pour les manifestations organisées par le service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires, ainsi que sur le compte N° 5190.3012.02 pour les prestations organisées par d'autres services de la ville à la Salle de spectacles.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Fête nationale 2024

La Municipalité de Renens décide

- de prendre acte du déroulement proposé pour la Fête nationale 2024;
- d'accepter un dépassement budgétaire de CHF 11'000.- sur les charges nettes de la section 5110 Animations, projet "Fête nationale", qui servira à accueillir un spectacle "phare" en début de soirée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Résidence artistique de la Conférence des Villes suisses en matière culturelle (CVC) à Belgrade - 2024

La Municipalité de Renens décide

- d'octroyer à [REDACTED] la résidence de la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC) 2024 à Belgrade, d'une durée de quatre mois
- d'accepter le versement du soutien de CHF 6'000.- compte 5100.3653.01 Subventions diverses

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Communications particulières et divers

La Municipalité a pris connaissance des documents ci-après :

- Programmation et projets de la saison 2024-2025 de ZigZag Théâtre;
- Bilan 2023 de ZigZag Théâtre;
- Invitation de l'association Spotch! au souper de soutien pour la sortie de son nouveau projet « Entrée, plat, désastre » - 13 avril dès 18h30 au restaurant Perilla à Ecublens.

La Municipalité de Renens décide

EXTRAIT

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Affaires du personnel

- Mme [REDACTED], assistante socio-éducative à un taux de 70 % auprès de l'[REDACTED] a déposé sa lettre de démission le 25 mars 2024, qui prendra effet au 30 avril 2024.
- Mme [REDACTED] éducatrice de l'enfance ES à un taux de 60 % auprès du [REDACTED] a déposé sa lettre de démission le 25 mars 2024, qui prendra effet au 30 juin 2024.
- Mme [REDACTED] secrétaire à un taux de 60% auprès du [REDACTED] a déposé sa lettre de démission le 25 mars 2024, qui prendra effet au 30 juin 2024.

La Municipalité de Renens décide

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Absence de Mme [REDACTED] pour raisons médicales - Demande d'augmentation de taux pour Mmes [REDACTED] et [REDACTED]

La Municipalité de Renens décide

d'accepter le paiement d'heures supplémentaires de Mmes [REDACTED] et [REDACTED] durant l'incapacité de travail de Mme [REDACTED] paiement qui sera imputé sur le compte 6600.3012.01_Remplacemnt divers (absence) et qui, cumulé avec le compte No 6600.3011.00 - Traitement personnel fixe, entraînera un probable dépassement budgétaire.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Nomination définitive rétroactive – Mme [REDACTED], Spécialiste [REDACTED] à 100%, auprès du service des [REDACTED] rattaché à la Direction Sport-Intégration-Ressources humaines

La Municipalité de Renens décide

de procéder à la nomination définitive avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2024, de Mme [REDACTED] Spécialiste [REDACTED] à 100% conformément à l'article 9 du Statut du personnel.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Engagement stagiaire – Mme [REDACTED] en qualité de stagiaire à [REDACTED]
(80%-100%)

La Municipalité de Renens décide

de procéder à l'engagement de Mme [REDACTED] en qualité de stagiaire à [REDACTED] pour 8 mois, soit du 6 mai 2024 au 23 décembre 2024 à un taux de 80%, auprès du Service Sport-Intégration-Ressources humaines, stage qui pourrait possiblement être prolongé de quatre mois en fonction des besoins du service et de l'avancement du projet. La charge salariale sera imputée sur le compte 6302.3011.05 - Traitement des stagiaires.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT LÉGAL

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Annonce « Sur le chemin de l'école 2024 », 14e édition

La Municipalité de Renens décide

- de prendre acte de l'organisation de la 14^e édition du projet « Sur le chemin de l'école » au Pavillon des Corbettes du 19 mars au 12 juin 2024;
- d'accepter le financement de cette formation via la participation cantonale du Mini-PIC par les comptes Nos 6602.3185.18 et 6602.3012.02 (env. CHF 15'000.- pour les honoraires d'animation), 6602.3116.01 (CHF 350.- pour le matériel et les frais d'animation) et 6602.3131.00 (env. CHF 350.- pour les frais de pause et de clôture).

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Secrétaire municipale adjointe :

Jean-François Clément

Anne Lafond

EXTRAIT

du procès-verbal de la Municipalité de Renens

Séance du 8 avril 2024

Présidence de M. Jean-François Clément

Communications particulières et divers

La Municipalité a pris connaissance des documents ci-après :

- Intégration: notes de séance "Plateforme de la pluralité religieuse";
- Multiservices/intégration: notes de séance "GT RCN";
- Intégration: Dossier bilan Mini-PIC2bis remis au BCI (5 documents et courrier d'accompagnement au BCI);
- Intégration: Bilan 2023 de la Permanence Info-Natu.

La Municipalité de Renens décide